

VADEMECCUM

DOCTORANT·E·S UR 3400 ARCHE

janvier 2020 (Ana Châtelier) - mise à jour juillet 2021 - ARCHE

SOMMAIRE

Point général _____	1
Formations doctorales _____	3
Demandes de financement _____	4
Procédures d'inscription / réinscription _____	5

“L’UR 3400 ARCHE (Arts, civilisation et histoire de l’Europe) est l’équipe de recherche en sciences historiques de l’université de Strasbourg. Elle regroupe les historiens et historiens d’art travaillant sur le Moyen -Âge, les Temps Modernes et la Période Contemporaine.”

CONTACT

ADRESSE UR 3400 - ARCHE (Arts, civilisation, histoire de l’Europe)
Palais Universitaire, Bureau 126
BP 90020, F-67084 Strasbourg Cedex

TÉL (+ 33) (0)3 68 85 69 11

COURRIEL arche@unistra.fr

TWITTER @arche_unistra

CONSEIL DE LABORATOIRE

DIRECTRICE Catherine Maurer catherine.maurer@unistra.fr / chargée de la collection « Sciences de l’histoire » aux PUS

DIRECTEUR ADJOINT Marc C. Schurr schurr@unistra.fr

REPRÉSENTANTS DES AXES

Thomas Brunner thomas.brunner@unistra.fr / « Sources, savoirs, corpus »

Denise Borlée borlee@unistra.fr / « Transmission(s) : enseignement, modèles, patrimoines »

Damien Coulon damien.coulon@unistra.fr / « Transfrontalier, transnational, transcontinental »

Antoine Follain afollain@unistra.fr / « Autorité, contrainte, liberté »

ÉLUS TITULAIRES

Nicolas Bourguinat bourguin@unistra.fr

André Gounot gounot@unistra.fr / chargé de la revue Source(s)

Audrey Kichelewski kichelewski@unistra.fr / chargée de la collection « Écrits de femmes » aux PUS

Damien Coulon damien.coulon@unistra.fr

Fanny Kieffer fkieffer@unistra.fr

ÉLUS ASSOCIÉS

Tiphaine Larroque t.larroque@unistra.fr

Maryse Simon maryse.simon@unistra.fr

REPRÉSENTANT BIATSS

Guillaume Porte gporte@unistra.fr

REPRÉSENTANTS DOCTORANTS

Geoffrey Koenig geoffreykoenig1@msn.com

--élection en septembre 2021-- @-.-

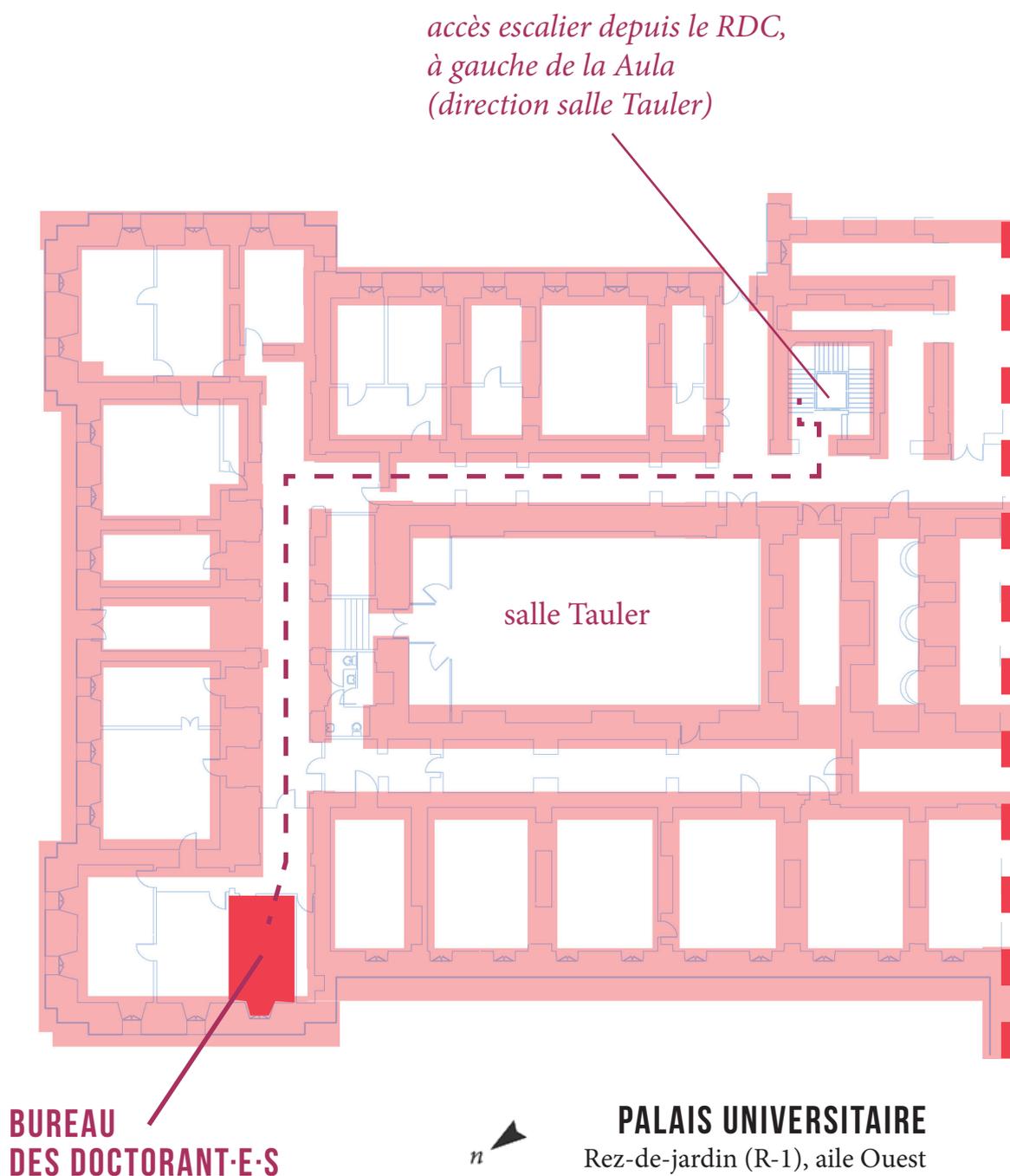
GESTION & ADMINISTRATION

Zineb Bussy z.bussy@unistra.fr

Plus d’informations : <https://arche.unistra.fr/>

ESPACE DES DOCTORANT·E·S UN BUREAU AU SOUS-SOL DU PALAIS U

Pour travailler, les doctorant.e.s de l'UR 3400 disposent d'un bureau au rez-de-jardin du Palais Universitaire, en salle R003. L'accès se fait par la cage d'escalier de la salle Tauler. La salle est accessible à tout doctorant qui en fait la demande, aux horaires d'ouverture du Palais Universitaire. La clé est à récupérer à l'accueil du bâtiment.



Au cours de leur parcours en thèse, les doctorant.e.s de l'UR 3400 doivent valider **108 heures de formation**. Toute activité d'enseignement ou toute participation à un évènement scientifique (séminaire, colloque, ateliers méthodologiques ou numériques, etc.) doit être renseignée sur la plateforme numérique **AMETHIS**.

Selon l'école doctorale (ED 519) Sciences Humaines et Sociales - Perspectives européennes, ces heures doivent se répartir entre "**formation disciplinaire**" (54h) et "**formation transversale**" (54h, formations proposées généralement par l'école doctorale).

Deux formations sont obligatoires pour les doctorant.e.s :

- la formation "**Charte de déontologie des métiers de la Recherche**", à valider une fois au cours de l'ensemble du cursus doctoral ;
- le MOOC «**Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche**» au cours de la première année de thèse, pour pouvoir s'inscrire en 2e année, et que vous trouverez sur la plateforme Fun : <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:ubordeaux+28007+session01/about>.

Plus d'informations : <http://ed.shs.unistra.fr/en/formation-doctorale/>

EN QUELQUES MOTS, COMMENT FONCTIONNE AMETHIS ?

<https://amethis2.unistra.fr/amethis/login.jsf>

Fédération > Université de Strasbourg > identification E.N.T > Formation

- **Pour s'inscrire aux formations offertes par l'école doctorale** > Rechercher une formation

Attention, pour la plupart des formations, le nombre de places est limité. De plus, les réservations s'ouvrent à partir de dates précises (spécifiées sur le site, "Date de candidatures" dans le détail "Session de formation") : il s'agit alors de rester alerte si certaines des options proposées vous intéresse.

- **Pour valider des heures de formation suivies dans d'autres structures**, il faut télécharger la feuille d'attestation de présence correspondante, conçue par l'école doctorale et disponible sur la page suivante : <http://ed.shs.unistra.fr/en/formation-doctorale/organisation>. Après signature par les organisateur·rice·s de l'évènement, elle doit être numérisée et déposée sur le site, accompagnée d'un formulaire en ligne renseignant un certain nombre d'informations complémentaires. Voir l'onglet > Formation hors catalogue.

- **Pour vérifier le nombre d'heures de formation validées**, voir l'onglet > Formations suivies.

Pour plus d'informations, un manuel d'utilisation est à votre disposition à cette adresse : <https://formations-collegedoctoral.unistra.fr>

CONCERNANT LES FORMATIONS TRANSVERSALES...

Quelques sites offrant des formations :

- URFIST : <https://sygefor.reseau-urfist.fr/#/program/strasbourg>
- Jardin des Sciences : <http://jardin-sciences.unistra.fr/formations/doctorants/>
- Institut de développement et d'innovation pédagogiques : <https://idip.unistra.fr/cycles-de-formation/>

Personnes à contacter pour toutes questions supplémentaires :
Maurice TRIPARD - tripard@unistra.fr

DEMANDES DE FINANCEMENT

Une aide financière peut être fournie aux doctorant-e-s qui en font la demande dans le cadre d'une **mission de terrain** ou d'un **déplacement pour un colloque ou une formation**. La demande est évaluée en amont, à la fois par l'UR et par l'ED, qui partagent ensuite les frais accordés. L'ED applique la règle du cofinancement : les aides sont allouées à condition que l'unité de recherche de rattachement prenne en charge la moitié des dépenses. Seules les demandes avec l'accord et la signature du directeur ou de la directrice de laboratoire seront prises compte.

Les demandes sont à formuler à l'aide du formulaire <http://ed.shs.unistra.fr/formulaires/demande-daide-a-la-recherche> et à transmettre d'abord au directeur ou à la directrice de laboratoire, puis à l'ED. Attention, certaines cases du formulaire sont modifiables en fonction du lieu du déplacement.

Seuls les dossiers complets sont examinés par la commission de l'ED 519 (à des dates précises qui figurent sur le site de l'ED). Les dossiers de demande d'aide financière sont à déposer sur Seafile, via le lien ci-dessous : <https://seafile.unistra.fr/u/d/692e107f66654c66a1bf/>

Pour une demande d'**aide pour communication**, il est demandé de joindre le programme officiel du colloque avec le nom du doctorant et le mail de confirmation de la communication retenue. Pour une demande d'**aide pour «terrain»**, il est demandé de joindre un descriptif d'une page justifiant le terrain à effectuer en lien avec l'objet de recherche. Un bilan de l'activité est

également demandé à l'issue de la mission. L'école doctorale ne finance plus de terrain au-delà de la 4^e année.

De son côté, le budget de l'UR se compose chaque année d'une enveloppe votée et réservée aux doctorant.e.s.

Si une demande ne correspond pas aux critères proposés par le formulaire, il est possible de contacter directement les responsables de l'UR et de l'ED.

A noter cependant qu'aucune demande de frais de déplacement à destination de Strasbourg ne peut être acceptée par l'UR ou l'ED, que les doctorant.e.s résident ou non à Strasbourg.

INSCRIPTION EN PREMIÈRE ANNÉE DE THÈSE

Toutes les informations ainsi que les liens d'accès pour une inscription en première année se trouvent sur les sites suivants :

- le site de l'École doctorale 519 : <http://ed.shs.unistra.fr/en/1ere-inscription-en-doctorat/admission-en-doctorat/faire-une-demande-dadmission/>

- le site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/index.php?id=20060>

L'inscription en première année de doctorat s'effectue en deux temps :

- une **demande d'admission du 1^{er} au 25 septembre**, par l'intermédiaire du site PIT : <https://preinscriptionthese.unistra.fr/pit/InscriptionThese>

- une **inscription administrative, entre juillet et octobre**, en ayant notamment pris le soin de remettre en amont la charte du doctorat signée, et le formulaire de signalement de la thèse en préparation.

Pour toute information complémentaire, il est fortement conseillé d'assister à la réunion de rentrée et d'information de l'École doctorale, organisée chaque année au mois d'octobre ou de novembre. La date vous est transmise par mail.

INSCRIPTIONS EN ANNÉE SUPÉRIEURE

Les informations sont là encore disponibles sur les sites suivants :

- le site de l'école doctorale 519 : <http://ed.shs.unistra.fr/1ere-inscription-en-doctorat/admission-en-doctorat/faire-une-demande-dadmission>

- le site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/index.php?id=20060>

L'inscription se fait toujours en deux temps :

- une **demande d'admission entre mai et juin** ; un mail vous en tient informé.e

- une **inscription administrative à partir de mi-juillet, et jusqu'au 30 octobre**.

L'**Environnement Numérique de Travail** de l'Université de Strasbourg, **Ernest**, est accessible par le lien ci-après : <https://ernest.unistra.fr>. Une fois l'inscription réalisée en première année de doctorat, il faut impérativement que les nouveaux doctorant.e.s activent leur compte.

Attention : les doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral disposent de deux comptes distincts : un compte étudiant, et un compte professionnel, impliquant deux logins différents, mais également deux adresses mail, deux comptes pour accéder au Portail documentaire, etc.

Pour finir, un "**Guide de survie du doctorant à l'Université de Strasbourg**", qui pourra toujours être utile : <http://www.beta.addal-asso.fr/the-survival-guide-for-the-researchers-of-the-university-of-strasbourg-2020/>



Laboratoire

Arts, civilisation et histoire de l'Europe | ARCHE | UR 3400

Université de Strasbourg